

Accès à l'accès à la santé : soins, prévention, promotion de la santé pour les personnes en situation de précarité



A. Renforcer l'accès des personnes en situation de précarité aux services de santé du droit commun

1. Renforcer l'accès aux droits et aux services de santé, en luttant contre les discriminations et les inégalités sociales et géographiques de santé, et en travaillant les représentations

(réflexion : impact maltraitance sur les personnes concernées / professionnels du social du dysfonctionnement du système / mais aussi avec des pro santé en souffrance)

- Renforcer le partenariat et le plaidoyer avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), notamment sur les questions d'accès aux droits / lutte contre le non recours
- Développer les partenariats et le plaidoyer avec les organisations territoriales de santé : CRSA/ CTS / CPTS / PTSM /DAC - Dispositifs d'appui à la coordination : convention, mieux répertorier ce qui existe, ce qui fonctionne - organisation du système de santé

2. Renforcer les dynamiques autour du pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité concernant leur santé

- Garder le partenariat avec les dynamiques / réseaux existants: CRPA / Groupe d'expression directe de France Asso Santé Aura, comité D-Base
- Renforcer les liens avec le projet de participation / pool de formateurs, voir comment appréhender les enjeux de santé
- Développer des outils / temps d'échanges / sensibilisation

3. Améliorer l'accessibilité / compréhension des services / droits aux personnes concernées

- Développer et diffuser des outils pour faire face aux enjeux d'orientation / compréhension pour les publics (compréhension du fonctionnement du système de santé...) - AME / C2S / refus de soins / dispositifs existants adaptés (y compris pour professionnels) - facilitation graphique, en lien avec France Asso santé / IREPS / MdM
- Poursuivre le plaidoyer avec les personnes concernées

4. Renforcer la sensibilisation des professionnels de santé et social sur les enjeux spécifiques liés aux situations de précarité

- Sensibilisation des professionnels : Poursuivre la diffusion d'outils pour présenter les enjeux liés à la précarité : RESAP, continuer mise à jour (incurie)
- Développer le partenariat et le plaidoyer avec professionnels de santé : formation initiale (fac de médecine), hôpitaux (HCL), partenariats avec les unions professionnelles - médecins, mais aussi autres spécialités orthophoniste, fédération des maisons de santé

- Idée : recherche-action à prévoir sur les 5 ans à venir – à réfléchir sur une thématique pertinente en termes production de données + moyens d’actions avec le périmètre de la FAS... voir avec Odenore

B. Soutenir et renforcer l’offre de soins et de prévention en santé pour les personnes en situation de précarité

1. **Développer une veille sur les dispositifs existants / à venir pour les publics en situation de précarité** (consultations avancées / équipes mobiles / psychologues dans les structures / LHSS + à venir LHSS pédiatrique, LHSS mobiles, LHSS de jour, ACT ...)
- Identifier plus en détails les différents dispositifs au niveau régional, Analyser leurs impacts positifs / négatifs, leurs limites
- Faire remonter aux services de l’état / plaider notamment par la contribution au PRAPS 2023 -2028 et son suivi.
- Poursuivre et renforcer liens partenaires : coordination des PASS, réseaux locaux (RSRH, Collectif Santé Drôme...)

(*Enjeu : animation de réseaux de tous ces dispositifs / échanges de pratiques... question de temps et de légitimité de la FAS, notamment en lien avec la Fédération Santé Habitat).

2. **Travailler des focus sur certaines pathologies / spécialités / publics (partenariats) production d’outils, diffusion de l’information, réseau...)**
 - Enjeu des soins dentaires, cancéro, handicap physique...
 - Santé des femmes / gynéco / Violences... (lien plan d’action AHI)
 - Personnes en fin de vie (suite travail sur le vieillissement en lien avec plateforme ViP)
 - Santé des migrants (lien avec loi Asile Immigration / partenariat Orspere)
 - Publics sous-main de justice
3. **Renforcer la prévention et accès aux soins en santé mentale des publics en situation de précarité**
 - Poursuivre le plaider sur les enjeux d’accès à la prévention et aux services
 - Développer de nouvelles formations : suite formation santé mentale / PSSM ? / + partage information sur d’autres formations (IREPS – Compétences psychosociales/ Prévention suicide (formation + numéro 3114)/ rétablissement / Approche par les forces – voir besoins spécifiques secteur (incurie...)
 - Diffuser les outils des acteurs spécialisés : Orspere / Comede – voir besoins spécifiques secteur (incurie...)
 - Renforcer le partenariat avec l’ARS sur cette thématique et faciliter les partenariats entre adhérents et hôpitaux psy – diffuser bonnes pratiques
 - Développer un partenariat avec le secteur du handicap sur des approches communes / échanges de pratiques sur accompagnement du public

4. Poursuivre l'accompagnement des structures autour des enjeux sur Addictions / Réductions des Risques et des Dommages

- Renforcer le plaidoyer auprès de l'état et des structures / et des partenaires des structures
- Informer sur les droits / lutte contre les discriminations / règlements de fonctionnement (portage institutionnel)
- Intégrer les outils / résultats du travail des différentes années à de la formation initiale / continue
- Vigilance à garder un niveau de financement pour des actions opérationnelles / mais plus de gestion en direct par la FAS..

C. Renforcer la transversalité autour des enjeux de santé

Enjeux à prioriser / à intégrer aux feuilles de route transversales

1. **Lien travail social et santé** : enjeu autour de la santé mentale des travailleurs sociaux / chef.fes de service (voir directions), qui mériteraient d'être soutenu.e.s - réflexion sur le rôle de la FAS pour soutenir les équipes salariées. Espaces de réflexion à développer - utiliser la force collective et le volet plaidoyer pour redonner du sens (en lien avec la recherche-action avec JL Laville) + voir livre Simon Cottin-Marx - suite à l'enquête de l'AG en 2022
2. **Lien avec la veille sociale** : rôle des SIAO autour de la santé (enjeu RGPD / Dossiers individuels..) + voir si intégration des places fléchées santé dans le SIAO (ACT...)
3. **Lien avec Hébergement / logement comme déterminant de la santé / bien-être** - enjeu conditions matérielles et psychiques de l'accès / maintien dans le logement (dont incurie), vie affective et sexuelle + public spécifique - voir axe 2 (handicap / femmes, Vieillesse...)
4. **Lien avec l'Emploi** : voir suite de l'enquête, des pistes à creuser : interconnaissance acteurs et partenariats locaux, diffusion d'outils existants, formation (PSSM, PRISM) : enjeu avec la MDPH, Médecine du travail, travailler sur les idées reçues / Discriminations, droit du travail & addictions - voir projet PF cohérence - 38, QVT (voir Occitanie..)
5. **Lien avec Alimentation** : finaliser l'enquête, diffuser les résultats si possible, puis rester en veille / diffusion information / renvoi sur différents acteurs - impacts sur la santé
6. **Lien Environnement - transition écologique** : contribuer aux échanges / réflexions autour des liens / conséquences de la transition écologique sur la santé des personnes (perturbateurs endocriniens, canicule, qualité de l'air), diffuser les outils existants (IREPS...), partager les initiatives existantes